

Fiche technique

Skylux® - parois de coupoles en acrylate

Description générale du produit:

Les parois de coupoles Skylux sont composées de plaques en polyméthylmétacrylate extrudées. Elles sont exécutées à paroi simple, double, triple ou quadruple. Plusieurs types de parois peuvent être combinés à l'assemblage. La résistance aux chocs de l'acrylique est 10x plus élevée que celle du verre à épaisseur égale. La coupole Skylux en acrylique dispose de l'étiquette **CE** selon EN 1873.

Caractéristiques spécifiques:

Dimensions	Epaisseurs de parois: entre 2 et 5 mm (selon les dimensions des plaques) Dimensions plaques: liste des dimensions sur demande
Densité	1180 kg/m ³

Valeur U (W/m²K), isolation acoustique (dB), transmission lumineuse (LT en %) et Facteur Solaire Absolu (g en %) selon exécution:

	SIMPLE PAROI		DOUBLE PAROI		TRIPLE PAROI		QUATRE PAROIS		CINQ PAROI	
exécution	H	O	HH	OO	HHH	OHO	HHHA	HHOA	HHHHA	OHHHA
Valeur U	5,36	5,36	2,68	2,68	1,70	1,70	1,24	1,24	1,03	1,03
dB	12	12	20	20	22	22	23	23	24	24
LT	90%	83%	81%	69%	73%	62%	64%	59%	58%	53%
Valeur g	87%	76%	75%	58%	65%	51%	54%	48%	47%	41%

H = paroi claire en acrylique
O = paroi opaline en acrylique
A = paroi claire en polycarbonate

La réflexion de la lumière visible est calculée ainsi 100 -LT (%)
La réflexion de l'énergie solaire est calculée ainsi 100 -g (%)

Valeurs U pour coupoles à simple et double paroi selon la méthode de calcul EN ISO 6946 : 1997
Valeurs U de coupoles à triple paroi selon le procédé EN ISO 12567-2

Attestations et certificats:

- CE selon EN 1873
- Valeurs U selon EN 6946 (simple et double paroi)
EN 12567-2 (triple paroi)
- Transmission lumineuse selon EN ISO 13468
- Valeurs dB selon EN ISO 140-3 (attestation P902622-B)
- Attestations au feu E (EN13501-1)
B 2 (DIN 4102-1)
classe 4 (NEN 6065 + 6066)